

CHAMBÉRY

Tout savoir sur les sorties ski de rando de l'office de tourisme

L'office de tourisme "Saveurs et Nature" de Chambéry, situé 240 rue de la République, lance ses sorties en ski de randonnée encadrées des professionnels mardi 5 février de 18h30 à 20 heures au sein de l'établissement. Les membres du club alpin français présenteront au public l'activité sportive ainsi que le programme des excursions prévues sur le massif des Bauges. De belles après-midis en montagne en perspective comme celle prévue le mercredi 27 février sur l'itinéraire du Morbier à Aillons-Margeriaz 1000. L'entrée est libre et gratuite.

Sortie "ski de rando". Photo Le DL/Thierry GUILLOT

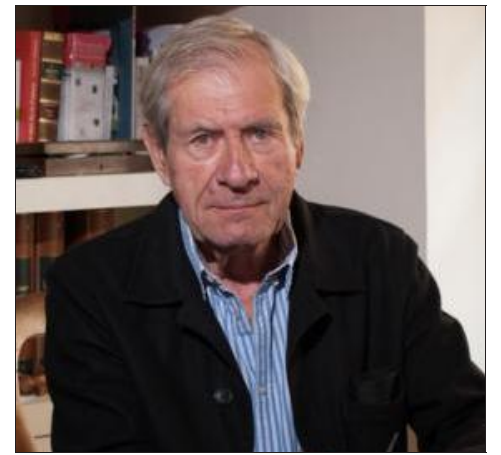


CHAMBÉRY

Histoire et vivre ensemble, une conférence en mars

Avons-nous besoin d'une histoire de France pour vivre ensemble ? Tel sera l'objet du débat animé par l'historien Dominique Borne, le mercredi 6 mars à 19h30 à l'auditorium Pierre Jomain, rue Henri Oreiller à côté de la piscine de Buisson Rond. Entre les moments d'unanimité et les temps de déchirements, l'auteur du livre "Quelle histoire pour la France" reviendra sur la construction d'une culture nationale par la communauté française. Il espère éclairer les citoyens sur le sujet.

Dominique Borne. Photo Revue L'Histoire.



CHAMBÉRY

CHAMBÉRY

LUNDI 4 FÉVRIER

À la découverte de "Lire et faire lire"

"Lire et faire lire" permet à des bénévoles de plus de 50 ans de lire des histoires aux enfants. La Ligue FOL73 propose une journée d'initiation pour vous faire découvrir la façon de faire et les objectifs de "Lire et faire lire".

De 9h30 à 16h30.

81, chemin des Écureuils.

Gratuit.

Cours de danse biodynamique

Danse basée sur la respiration et la souplesse.

Tous les lundis de 19h30 à 21 h.

Jusqu'au lundi 3 juin.

À la Maison des associations, rue St-François-de-Sales. Salle B011.

Atelier informatique

Assistance solidaire.

De 13 h à 15 h.

À la maison des associations, rue St-François-de-Sales.

MARDI 5 FÉVRIER

Amphis pour tous : "Les humanités anciennes en couleur"

Organisée par l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB) et animée par Émilie Chalmier et Hélène Salomon. Entrée gratuite.

À 18 h.

À l'Université Savoie Mont-Blanc, 27 rue Maroz.

Persépolis et les guerres médiques

Conférence de Bernard Carrière sur la capitale perse connue pour ses assauts contre Athènes.

À 19 h 20.

Gratuit.

Université populaire : 3 rue du Laurier.

SAMEDI 9 FÉVRIER

Ateliers de danse spontanée créative

Des temps d'exploration de conscience corporelle vont alterner avec différentes propositions.

Tous les deuxièmes samedis de

URGENCES/DE GARDE

Pharmacie

Bochu, 3 Place de la Libération, Chambéry.

SOS médecins 73

24 heures/24, 7 jours/7.

☎ 36 24

Centre hospitalier

☎ 04 79 96 50 50

Centre anti-poison

☎ 04 72 11 69 11

SOS avocats 73

☎ 06 73 56 79 06

Service des eaux

☎ 04 79 96 86 70 (24h/24)

LOISIRS

Piscine de Buisson rond

Ouverture le lundi de 9 heures à 20 heures.

☎ 04 79 33 11 50

Patinoire

Rue Sainte-Rose.

Fermée.

☎ 04 79 85 09 14

Bibliothèque Georges Brassens

Fermée.

le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez nous suivre quotidiennement sur :

Facebook

Le Dauphiné Libéré



Twitter

@LeDL73

POUR NOUS JOINDRE :

8 bd du Théâtre 73000 CHAMBÉRY

Rédaction : 04 79 33 46 18 ldl@ledauphine.com

Publicité : 04 79 33 86 79 ldlpublicitechambery@ledauphine.com

chaque mois jusqu'au samedi 8 juin.

La Dynamo, 24 avenue Daniel Rops.

DIMANCHE 10 FÉVRIER

La Rotonde ferroviaire

Sous les arcs métalliques de ce chef-d'œuvre d'architecture, découvrez l'épopée des transports ferroviaires dans les Alpes. Sur réservations obligatoires au 04 79 10 15 94.

Les dimanches 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 14 et 28 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin.

À la Rotonde Sncf à 14h30.

Tarifs : 6€ ou 4,50€ pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et les moins de 18 ans.

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

À la Rotonde Sncf à 14h30.

Tarifs : 6€ ou 4,50€ pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et les moins de 18 ans.

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

MARDI 12 FÉVRIER

Permanence AMI 73

A.M.I 73 plate-forme qui oriente les personnes en situation de handicap.

Les mardis 12 et 26 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril, 14 et 28 mai.

De 15 h à 18 h.

À la Maison des associations, rue St-François-de-Sales.

LUNDI 18 FÉVRIER

Stage de patinage artistique

Tous les jours à 13 h 15 jusqu'au vendredi 1 mars. Date limite de réservation le 15 février.

Patinoire de Grand Chambéry, parc de Buisson-Rond, rue Sainte Rose.

Tarifs : 8€/5€ licence "ice pass".

À 10h30.

Hôtel de Cordon, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, 71 rue St Réal.

Tarif : 3€.

MARDI 19 FÉVRIER

Mon petit cabinet de curiosité

Pour les 3-6 ans. Découverte des trésors cachés de l'Hôtel de Cordon et fabrication de petits trésors. Présence d'un parent par fratrie. Réservation obligatoire jusqu'au 26 février au 04 79 10 15 94.

À 10h30.

Hôtel de Cordon, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, 71 rue St Réal.

Tarif : 3€.

Office de tourisme

Ouverture de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 18 heures.

☎ 04 79 33 42 47

Vélostation

Au Parc du Verney, ouverture de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.

☎ 04 79 96 34 13

Vélobulle

Service de transport en triporteur électrique à la demande. Gratuit pour les abonnés Stac de +65 ans et de 1 euro pour les non abonnés. Réservations par téléphone.

☎ 04 79 96 34 13

DÉCHETTERIES

Trois sites pour Grand Chambéry

Ouverture de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 17h30.

- à Bissy (57 rue Demaison)

- à La Ravoire (route d'Apremont)

- à Saint-Alban-Laysse (route de la Féclaz).

☎ 0 800 881 007

GRAND CHAMBÉRY

La rénovation des logements est un enjeu pour la diminution de la facture énergétique de l'agglomération.

Grand Chambéry veut réduire de 50 % sa conso d'énergie



Cette copropriété du Pré-Joppet, avenue de Turin, était en pleins travaux l'été dernier à Chambéry et avait fait l'objet d'une visite dans le cadre d'une information sur les rénovations énergétiques en copropriété. Des projets jugés pas encore assez nombreux et à encourager grâce à des dispositifs comme "Mon Pass'Rénov" piloté par l'Agglo. Photo Archives Le DL/Gh.G.

Le parc de logements construit avant 1970

représente 41 % des résidences principales sur le territoire de Grand Chambéry.

Pour son président, sa rénovation constitue le plus gros réservoir d'économies d'énergie à réaliser.

Le contexte est établi : Grand

Chambéry s'est fixé, déjà depuis un certain nombre d'années, l'objectif de diminuer de 50 % la part des énergies fossiles dans la consommation d'énergie sur l'agglomération à horizon 2050.

Un parc de logements de plus en plus vieillissant

Le diagnostic est aussi simple : sur son territoire, le poste chauffage des logements en brûlerait à lui seul les deux tiers.

Il représente, aujourd'hui, 62 % de l'énergie utilisée par le secteur du bâtiment résidentiel, du fait d'un parc vieillissant, et surtout construit avant la première réglementation thermique de 1973.

« Le parc de logements construit avant 1970 représente 41 % des résidences principales sur notre

territoire. Cette partie de notre parc constitue aujourd'hui le plus gros réservoir en ce qui concerne les économies d'énergie à réaliser et elle doit concentrer prioritairement l'effort à mobiliser pour diminuer notre facture énergétique », estime l'élu chambérien.

« Une rénovation globale pour un appartement, si on fait l'isolation de toutes les façades, on avoisine les 18 000 € sans les fenêtres. C'est une grosse somme. C'est pourquoi, ce montage financier doit être le plus précis possible » souligne une conseillère de l'Asder, l'espace info énergie du département de la Savoie.

Mais il n'y a pas que ça elle. S'ajoutent les sensibilités de chacun des copropriétaires.

« Certains seront sensibles à faire des économies d'énergie, d'autres plutôt à leur confort, et d'autres encore à l'égalité entre copropriétaires dans la gestion interne des charges de la copropriété ». Il ne faut pas non plus oublier les possibilités techniques réelles d'un bâtiment. « Il faut faire en sorte que le projet

corresponde aux copropriétaires, qu'il leur parle, que le programme remporte l'adhésion de tous » complète l'Asder.

C'est là qu'interviennent des dispositifs d'aides à tous les niveaux (en conseil, en accompagnement, financière, etc.) mais pas toujours bien connus, comme "Mon Pass'Rénov", mis en place par l'Agglo depuis 2017.

« Il s'agit d'un dispositif gratuit personnalisé de facilitation des démarches de rénovation pour l'ensemble des habitants » précise Brigitte Bochaton qui insiste vis-à-vis des copropriétaires.

« Il est particulièrement adapté pour elles car on sait bien que quand on est nombreux c'est bien, mais pour atteindre l'efficacité c'est parfois compliqué ».

F.R.

Travaux : comment s'y prendre ?

Les travaux de rénovation énergétique à faire en priorité ?

Les travaux d'isolation, extérieure ou intérieure suivant le bâtiment mais aussi des toitures et si possible des planchers bas en interaction. Sur un bâtiment long (un immeuble) ce sont les façades qui vont être les plus déperditives. Si c'est une maison, les deux pans de toiture correspondent à 30 % de déperdition. On a moins de déperdition par les façades. Sans oublier la pose de fenêtres, double vitrage au minimum, qui doit être fait en même temps que le retour d'isolation. Puis, il y a le système d'énergie : changer de chaudière.

Les aides financières ?

Il y a les subventions de l'État avec les crédits d'impôt pour la transition énergétique, les certificats d'économie d'énergie (C2E), les subven-

tions de l'Anah en fonction du plafond de ressources jusqu'à 25 000€ HT d'aides et aussi son programme "Habiter mieux".

Il y a celles de Grand Chambéry pour les copropriétés. L'Agglo annonce une possibilité de remboursement jusqu'à 80 % du coût des travaux par des aides dans le cadre du "Pass'Rénov" pour les ménages les plus modestes. Et même des solutions de préfinancement disponibles grâce à un partenariat avec Procivis.

Le conseil départemental subventionne les travaux pour lutter contre la "précarité énergétique" par une aide complémentaire du programme "habiter mieux" mais aussi par son programme "Transition énergétique solidaire en Savoie" pour les revenus modestes voire très modestes, pour les logements classés D et pire.

Cela représente 10 % d'aides dans le cadre des deux programmes, plafonnées à 2000

euros pour la prime "Habiter mieux".

Un bon plan pour tout savoir

Conférence sur les aides financières à la rénovation par l'Asder le 14 février à 18h30 à la Maison des énergies, 124, rue du Bon Vent (à côté du parc des expos à Chambéry-Bissy).

Des numéros utiles

Mon Pass'Rénov, c'est un numéro guichet unique :

Tél. 04 56 11 99 09.

www.monpassrenov.fr

Département : guichet unique pour la maîtrise de l'énergie

www.savoie.fr (aides-et-services ou le guichet unique)

Tél. 04 79 96 75 00.

L'Asder :

Tél. 04 79 85 88 50.

www.asder.asso.fr

L'Adil 73 (25, rue Jean Pellerin à Chambéry)

Tél. 04 79 69 90 20.

www.adil73.org

REPÈRES

La facture en énergie coûte 300 M€ chaque année sur le territoire de Grand Chambéry et la consommation d'énergies fossiles en représente encore une part importante (273 M€). Les énergies renouvelables produites, correspondent à 10 % de l'approvisionnement (27 M€).

Depuis deux ans avec "Mon Pass'Rénov", 257 logements ont été rénovés dans le parc privé dont deux copropriétés complètes et 33 autres sont accompagnées. Tous les dossiers, préparés depuis un an, n'aboutissent pas toujours. Les aides de l'Agglo s'élèvent à 1,9 M€.

L'un des volets du plan climat air énergie, pas le seul



Annick Cressens, du département de la Savoie, Brigitte Bochaton, vice-présidente à l'Habitat de Grand Chambéry et le président de l'Agglo, Xavier Dullin. Photo Le DL/F.R

La rénovation énergétique de l'habitat sur l'agglomération n'est qu'un volet du Plan climat air énergie territorial (PCAET) que Grand Chambéry votera d'ici la fin de l'année, après un passage devant l'État cet été et la consultation par internet de la population à la rentrée. La Région a mis quatre millions d'euros dans la corbeille, immédiatement disponible à des projets qui lui seront présentés au conseil communautaire de mars avec un plan d'actions dont un fonds "air bois" afin d'aider les copropriétaires au changement des âtres de cheminée pour les remplacer par des inserts responsables. « Ils sont facteurs pour à peu près 1/3 de la détérioration de la qualité de l'air » dixit Xavier Dullin.